

## Solid'art Impro : Quand l'improvisation devient acte de solidarité

Parcours EAC 2023-2024

DAAC/PARTENAIRES

### Descriptif du projet :

Dans le cadre d'un parcours EAC interdisciplinaire axé sur l'improvisation et la solidarité déployé sur la saison 2023-2024 par le centre culturel Charlie Chaplin, l'équipe du théâtre, en partenariat avec le Grand Show Time, met en place un parcours spécifique « Pratique et spectateur » en direction des collégiens alliant ateliers d'improvisation théâtrale, spectacle(s) et visite guidée.

**Public visé :** collège - niveau 4<sup>e</sup>

**Nombre de classes concernées :** 5 classes (1 classe maximum par établissement)

**Type projet :** Atelier en classe entière ou demi-classe en fonction de l'encadrement

**Territoire :** priorité aux collèges du réseau des Cités éducatives de Vaulx-en-Velin (H. Barbusse, A. Césaire, P. Valdo, J. Duclos et S. Lagrange). Possibilité d'ouvrir aux collèges du territoire Rhône Amont (Meyzieu, Jonage, Décines-Charpieu)

### Objectifs généraux :

- Créer la rencontre, l'échange et le partage des élèves
- Impulser une dynamique créative collective
- Développer et renforcer la pratique artistique des élèves
- Permettre la rencontre avec les artistes et des œuvres
- Favoriser la fréquentation des lieux culturels

### Objectifs spécifiques de l'EAC :

- Initier à la pratique de l'improvisation
- Favoriser la créativité
- Développer l'esprit d'équipe et l'esprit critique
- Favoriser la confiance en soi et aux autres
- Insuffler la notion de solidarité à tous les niveaux
- Libérer la parole et le geste

### Intervenants :

**Julie Muller, comédienne improvisatrice**

**Farid Rezgui, comédien improvisateur**

**Nombre d'heures d'intervention :** 6 heures par classe (20 ateliers pour 5 classes soit 30h d'intervention)

**Contenus des interventions :** atelier d'improvisation théâtrale (contenu précis à définir avec les intervenants)

**Durée et modalités des interventions :** atelier de 1 heure 30 dans une salle adaptée (polyvalente, réunion, de spectacle, de danse...)

### Manifestation(s) liée(s) au projet:

- *Dividus*, danse, samedi 3 février à 20h
- *Vérino*, humour, jeudi 8 février à 20h
- *La poésie de l'échec*, théâtre, mercredi 20 mars à 20h
- *Le Grand Show Time*, théâtre d'impro (en cours de programmation : semaine du 8 avril 2024)
- Battle de Vaulx International #8, danse-performance, samedi 20 avril à 18h30

(Emmener sa classe sur au moins un des spectacles préconisés)

*Les dates et horaires sont à titre indicatif, susceptibles d'évoluer début juin 2023. La programmation est en cours de finalisation.*

**Contenus de la proposition :**

1) INTERVENTIONS : sous la forme d'ateliers d'improvisation théâtrale que suivront les classes de 4<sup>e</sup> (1 classe par établissement) et qui interrogeront la notion de solidarité, en tant qu'artiste et dans la vie quotidienne. Ces ateliers aboutiront à un tournoi d'improvisation inter-établissement programmé au centre culturel Charlie Chaplin la semaine qui précède les vacances de printemps. La classe qui représente son établissement vainqueur se verra remettre un prix (1<sup>ère</sup> partie du Grand Show Time programmé en avril 2024)

2) SPECTACLE(S) : accueil et médiation

3) RENCONTRE : bord de scène ou rencontre artistique en amont d'un spectacle

4) VISITE GUIDÉE DU CENTRE CULTUREL : axe autour des métiers du spectacle vivant

PROPOSITIONS SPECTACLES EN LIEN AVEC LE PROJET (3 classes max. par spectacle)

(Les élèves devront venir à au moins un spectacle de la saison culturelle. La validation du spectacle se fait en concertation avec la structure – voir rubrique « Manifestation(s) liée(s) au projet »)

calendrier	Déroulé du projet
Saison 2023-2024	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ateliers à planifier entre janvier et avril 2024 (planning à définir entre le intervenants et les classes inscrites)</li><li>- Spectacles de la saison culturelle 2023-2024 et visite guidée à planifier durant la saison</li><li>- Tournoi en cours de programmation (semaine du 8 avril 2024)</li></ul>

**Valorisation :**

Les ateliers seront filmés avec l'accord des élèves et des établissements scolaires afin de réaliser un petit documentaire et valoriser le projet par le biais de plateforme numérique (établissement, académie) et sur le site internet de la ville.

**BUDGET (par classe)****Dépenses :**

- 6h interventions artistiques (à 65€/h) : 390€
- organisation du tournoi inter-établissement et autres frais : 834€
- frais de transports éventuels

Coût du projet par classe : 1 224 €

Coût total du projet pour cinq classes : 6 120 €

**Recettes :**

- Part établissement : 150 € + prise en charge des frais de transports éventuels
- Part Cités éducatives : 414 €
- Subvention DAAC à demander sur la plateforme Adage : 660 €
- Les transports sont à la charge de l'établissement : pour les **collèges de la métropole de Lyon** les transports des sorties scolaires sont gratuits, voir le formulaire suivant [https://www.tcl.fr/sites/default/files/2021-06/FormulaireSortiesScolairesTCL\\_0621.pdf](https://www.tcl.fr/sites/default/files/2021-06/FormulaireSortiesScolairesTCL_0621.pdf)

**Pass culture scolaire part collective**

La part collective du Pass culture scolaire peut être sollicitée pour la billetterie des spectacles proposés dans le cadre du parcours.

**Contacts :****Centre culturel Charlie Chaplin :**

Justine Saine – responsable développement des publics et de l'action culturelle

[jsaine@mairie-vaulxenvelin.fr](mailto:jsaine@mairie-vaulxenvelin.fr)

**De la DAAC :**

David Rignault, chargé de mission théâtre : [David.Rignault@ac-lyon.fr](mailto:David.Rignault@ac-lyon.fr)

Anne Fournier chargée de mission littérature : [Anne.Fournier1@ac-lyon.fr](mailto:Anne.Fournier1@ac-lyon.fr)

Un point entre la structure et les chargés de mission sera fait à l'issue de l'appel à projet. Les établissements sélectionnés seront notifiés avant les commissions d'expertise.

Les inscriptions se font uniquement sur ADAGE

ADAGE : Application Dédicée A la Généralisation de l'Education artistique et culturelle.



Pour ce projet, les inscriptions se feront du 25 avril au

**22 mai 2023**

### SAISIR UN PROJET

ADAGE est accessible via ARENA avec identification à partir du mail académique.

Pour saisir un projet, il faut avoir les droits de rédacteur de projet ou de chef d'établissement. Cliquer d'abord sur le bouton "Ouvert" de la campagne en cours puis sur

Créer un nouveau projet

>>> Suivez ce lien pour accéder aux tutoriels

### RUBRIQUES À RENSEIGNER



#### 2. Le projet

Titre: **Solid'art Impro : Quand l'improvisation devient acte de solidarité**

Partenaires : Centre culturel Charlie Chaplin

Domaine(s)

Théâtre



#### 3. Les participants

collège - niveau 4e



#### 6. Le budget prévisionnel

- Part établissement : 150 € + + prise en charge des frais de transports éventuels
- Part Cités éducatives : 414 €
- Subvention DAAC à demander sur la plateforme Adage : 660 €

### IMPORTANT

A la fin de l'appel à projets le 22 mai 2023 et dès que les commissions académiques se seront réunies pour expertiser les projets, les résultats seront publiés dans ADAGE et les notifications envoyées par la DOS seront disponibles dans les établissements début juillet 2023.

Seule l'adresse nominative académique (pré [nom.nom@ac-lyon.fr](mailto:nom.nom@ac-lyon.fr)) est autorisée par la RGDP. Pensez à vérifier régulièrement votre boîte mail.

Les chefs d'établissements et les inspecteurs doivent valider et éventuellement classer les projets entre le 22 mai et le 29 mai 2023. **Sans cette validation, les projets ne seront pas examinés en commission.**